

Prévenir le risque routier professionnel

Alexandra ABADIE (DREETS), Magali SIOUR (préfecture ARA)

Contributeurs : Préfecture, DREETS, CARSAT, CGT, OPPBTP, SPSTI

Objectifs et cibles

Objectifs :

- Sensibiliser le secteur de l'aide et du soin à domicile ainsi que celui de la propreté à la prévention du risque routier professionnel

Cibles :

- Les structures d'aide et de soins à domicile, les entreprises de la propreté

Réalisations

Organisation d'une réunion de travail avec les organisations professionnelles du secteur aide et soins à domicile – juin 2023 (12 personnes présentes sur 20 invitées) :

- Présenter le groupe de travail
- Informer sur les enjeux du risque et les obligations liées à ce risque
- Comprendre comment les partenaires souhaitent travailler ensemble

Prochaines étapes

Organisation de journées de « prévention » sur ce thème dans différentes structures de l'aide et du soin à domicile. Aller au contact des salariés directement pour avoir plus d'impact

Étendre les actions au secteur de la propreté